

Bulletin d'histoire politique

Le poids du nom. Portrait de cinq lignées de parlementaires québécois

Jacques Gagnon



Volume 22, Number 3, Spring–Summer 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1024158ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1024158ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, J. (2014). Le poids du nom. Portrait de cinq lignées de parlementaires québécois. *Bulletin d'histoire politique*, 22(3), 229–252.
<https://doi.org/10.7202/1024158ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le poids du nom Portrait de cinq lignées de parlementaires québécois

JACQUES GAGNON
Politiste

« C'est un poids bien pesant qu'un nom trop tôt fameux »
VOLTAIRE, *La Henriade*, chant III.

L'élection de Françoise David à l'Assemblée nationale le 4 septembre 2012 marque l'arrivée d'une quatrième génération successive de parlementaires dans cette famille. Nous ne connaissons que quelques familles qui ont connu une telle fortune politique : les David, les Tessier, les Beaubien et les Taschereau. Y a-t-il des constantes autres que leur patronyme entre les parlementaires de chaque famille ? C'est ce que nous tenterons de discerner à travers la biographie de ces personnalités.

Cinq lignées de parlementaires québécois

(chambre et circonscription, parti, année d'entrée en fonction et âge)

4. David, Françoise, Assemblée nationale, Gouin, Québec solidaire, 2012 (64 ans)
3. David, Paul, Sénat, Bedford, Conservateur, 1985 (66 ans)
2. David, Athanase, Assemblée législative, Terrebonne, Libéral, 1916 (34 ans)
1. David, Laurent-Olivier, Assemblée législative, Montréal-Est, Libéral, 1886 (46 ans)
4. Tessier, Maurice, Assemblée législative, Rimouski, Libéral, 1966 (53 ans)
3. Tessier, Auguste-Maurice, Assemblée législative, Rimouski, Libéral, 1912 (33 ans)
2. Tessier, Auguste, Assemblée législative, Rimouski, Libéral, 1889 (36 ans)
1. Tessier, Ulric-Joseph, Assemblée législative, Portneuf, Réformiste, 1851 (34 ans)
4. Beaubien, Louis-Philippe, Sénat, Bedford, Conservateur, 1960 (57 ans)
3. Beaubien, Charles-Philippe, Sénat, Montarville, Conservateur, 1915 (45 ans)
2. Beaubien, Louis, Assemblée législative, Hochelaga, Conservateur, 1867 (30 ans)
1. Beaubien, Pierre, Assemblée législative, Montréal, Groupe canadien-français, 1843 (47 ans)

4. Taschereau, Henri-Elzéar, Assemblée législative, Beauce, Bleu, 1861 (25 ans)
 3. Taschereau, Pierre-Elzéar, Assemblée législative, Beauce, pro-Patriotes, 1830 (25 ans)
 2. Taschereau, Thomas-Pierre-Joseph, Conseil législatif, 1818 (43 ans)
 1. Taschereau, Gabriel-Elzéar, Assemblée législative, Dorchester, 1792 (47 ans)
-
4. Taschereau, Robert, Assemblée législative, Bellechasse, Libéral, 1930 (34 ans)
 3. Taschereau, Louis-Alexandre, Assemblée législative, Montmorency, Libéral, 1900 (33 ans)
 2. Taschereau, Jean-Thomas II
 1. Taschereau, Jean-Thomas I, Assemblée législative, Dorchester, Parti canadien, 1800 (22 ans)

Nos sources de sont d'abord le *Dictionnaire des parlementaires québécois de 1792 à nos jours* édition 2009, régulièrement mis à jour sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, et la base de données PARLINFO sur le site du Parlement du Canada. Les résumés biographiques du *Dictionnaire des parlementaires du Québec* sont tous composés sur le même modèle, ce qui facilite l'analyse comparative. Un premier paragraphe précise le lieu et la date de naissance ainsi que les parents du parlementaire. Les paragraphes suivants décrivent sa formation et les débuts de sa vie professionnelle. On aborde ensuite sa carrière politique, éventuellement les publications, l'engagement social et les distinctions honorifiques, puis le décès et l'inhumation. Les derniers paragraphes concernent le mariage et les liens de parenté avec d'autres parlementaires s'il y a lieu. La base de données de PARLINFO comprend les rubriques suivantes : date et lieu de naissance, date du décès, profession, expérience fédérale, provinciale et municipale, service militaire, liens familiaux, publications et fonds d'archives.

Une autre source incontournable est le *Dictionnaire biographique du Canada* des universités Laval et de Toronto où on retrouve un David, un Tessier, trois Beaubien et dix Taschereau. Enfin, certains de nos parlementaires ont livré des témoignages autobiographiques ou se sont mérités une biographie complète.

Si notre étude se limite à seulement quelques familles, elle présente toutefois l'intérêt de couvrir l'ensemble de l'histoire parlementaire canadienne et québécoise de 1792 à 2012 et d'inclure des sénateurs et des conseillers législatifs, des députés fédéraux et provinciaux, représentant des partis de gauche comme de droite et diverses régions du Québec.

LES DAVID

Laurent-Olivier David (1840-1926)

Laissons d'abord Laurent-Olivier passer son enfance en compagnie de ses frères et sœurs sur la ferme familiale du Sault-au-Récollet. Entre 1832 et 1846, ses parents auront dix enfants dont trois meurent précocement et

dont quatre se marient entre 1856 et 1869. Les registres paroissiaux ne nous en apprennent pas davantage sur la famille de Stanislas David et Élisabeth Tremblay¹.

Leur fils Laurent-Olivier est ensuite inscrit au collège de Sainte-Thérèse et ce qu'il retiendra surtout de ses années de collège, c'est sa formation classique: «l'étude des classiques est encore et sera toujours le meilleur mode de former et d'embellir l'esprit humain, de lui inspirer le culte du beau, de l'idéal²». Laurent-Olivier ne s'oriente pourtant pas vers les belles-lettres, mais plutôt vers le droit qu'il pratiquera longtemps tout en poursuivant une active carrière de journaliste, de rédacteur et de propriétaire de journaux. C'est ainsi qu'il collabore successivement au *Colonisateur* (1862-1863), à *L'Union nationale* (1864-1867), au journal illustré *L'Opinion publique* (1870-1873), au *Bien public* (1874-1876), au *Courrier de Montréal* (1874-1876), à *La Tribune* (1880-1884). Nombre de ses articles à saveur historique seront réunis en volumes publiés entre 1876 et 1924. Il sera aussi traducteur au Parlement d'Ottawa de 1876 à 1878 et greffier à la Ville de Montréal de 1890 à 1918.

Cette boulimie de travail s'explique en partie par le nombre de bouches à nourrir dans la famille David. Marié à Albina Chenet en 1869, à l'âge de 29 ans, Laurent-Olivier aura dix filles et un seul garçon, Athanase³. Nous connaissons le mariage de cinq de ses filles, dont Alice-Henriette qui épousera le docteur Louis-Joseph Lemieux, député provincial de Gaspé de 1904 à 1910, shérif du district de Montréal de 1910 à 1925 et représentant du Québec à Londres de 1925 à 1936.

La carrière politique de Laurent-Olivier quant à elle connut de multiples revers. Il ne fut élu à l'Assemblée législative que pour un seul mandat, de 1886 à 1890. Il avait auparavant été battu aux élections provinciales de 1867 et 1875 et fédérales de 1878 (Hochelaga). Il sera encore défait à l'élection fédérale de 1891 (Montréal-Est) et provinciale de 1892 (Napierville). Mais son ami Wilfrid Laurier le fait nommer sénateur libéral en 1903, à 63 ans, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1926. Il fut membre des comités permanents de l'hygiène publique et de l'inspection des substances alimentaires (1917-1919 et 1924-1926), des bills privés (1917 et 1924-1926), des chemins de fer, télégraphes et havres (1917-1919 et 1924-1926) ainsi que du comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement (1924-1926)⁴.

Trois événements illustrent particulièrement ses engagements politiques. D'abord, la publication en 1884 de son volume *Les Patriotes de 1837-1838*, assez mal vu du clergé. Ensuite, son importante participation en 1885 à la campagne en faveur de Louis Riel, ce qui lui valut sa seule victoire électorale, l'année suivante. Enfin, la mise à l'Index en 1896 de son volume *Le Clergé canadien: sa mission, son œuvre*, qui critique l'influence indue du clergé dans l'éducation et la politique. Il représente bien le mouvement

canadien-français catholique et libéral contre la tendance ultramontaine et conservatrice dominante à l'époque. Et c'est en son honneur que son fils Athanase institue le prix littéraire et scientifique David en 1922⁵.

Athanase David (1882-1953)

Ses parents sont mariés depuis 13 ans quand naît le seul enfant mâle de la famille, lequel doit son prénom original à son parrain, général français commandant les Zouaves pontificaux en 1870. Comme son père, Athanase devient avocat et milite pour le Parti libéral. Il pratique le droit pendant une dizaine d'années avant d'entreprendre une carrière politique autrement plus gratifiante que celle de son géniteur puisqu'il sera élu huit fois, entre 1916 et 1939, dans la circonscription de Terrebonne⁶, et qu'il sera secrétaire de la province pendant plus de 16 ans. Il quitte la politique provinciale pour un siège de sénateur en 1940, jusqu'à son décès en 1953⁷.

L'engagement libéral d'Athanase ne l'empêche pas d'épouser à 26 ans la fille de son prédécesseur conservateur dans Terrebonne, l'avocat et journaliste Guillaume-Alphonse Nantel, député de 1882 à 1900 et commissaire (ministre) de 1891 à 1897. Le couple aura cinq enfants entre 1911 et 1919, tous mariés dans les années 1930 et 1940. Leur fille aînée, Simone, épouse Jean Raymond, industriel, financier et membre du Conseil législatif pour l'Union nationale de 1960 à 1968.

En tant que Secrétaire de la province, Athanase David est à l'origine des Bourses d'Europe, des Écoles des beaux-arts de Québec et Montréal, du Service des archives provinciales, de la Commission des monuments historiques et du Musée de la province; il pilote aussi le projet de loi de 1921 sur l'assistance publique et ceux de 1930 et 1931 sur les écoles juives. En dehors de ses fonctions officielles, il contribue activement avec son épouse à l'établissement du futur Orchestre symphonique de Montréal. Également amateur de sport, Athanase est directeur du Club de hockey Canadien de 1921 à 1935 et promoteur en 1928 du Club de baseball les Royaux de Montréal pour lequel il fait ériger le stade Delorimier.

Comme sénateur, ses gestes les plus marquants – et les plus controversés à l'époque – sont son appui à la Conscription (1942) et à la rédaction d'un manuel unique d'histoire pour favoriser l'unité canadienne (1944)⁸. Les comités permanents auxquels il participe sont ceux des bills privés (1940-1953), des relations extérieures (1940-1953), des banques et du commerce (1942-1953), de l'immigration et du travail (1946-1953) et de la santé publique et du bien-être social (1946-1953). Il collabore également aux comités spéciaux sur la restauration et le rétablissement économique et un plan d'assurance-sociale (1943-1944) et sur la vente et la distribution de la littérature ordurière et indécente (1952-1953). Enfin, il est membre des co-

mités mixtes de la Bibliothèque du Parlement (1940-1952) et du drapeau canadien distinctif (1945-1946).

En 1944, la municipalité de Saint-Jean-Baptiste-de-Bélisle est rebaptisée Val-David en hommage à Laurent-Olivier et Athanase⁹ alors qu'en 1968, le prix littéraire créé en souvenir de Laurent-Olivier est rebaptisé Prix Athanase-David.

Paul David (1919-1999)

La carrière politique du docteur Paul David commence officiellement à l'âge de 65 ans quand il est nommé sénateur conservateur sur la recommandation de Brian Mulroney. Après des études secondaires au lycée Stanislas à Paris, Paul avait été inscrit en droit à l'Université McGill par son père Athanase. Le jeune homme opte plutôt pour la médecine à l'Université de Montréal puis il part se spécialiser en cardiologie à Boston et à Paris. De retour à Montréal, il exerce d'abord à l'hôpital Notre-Dame puis il est invité en 1953 par les Sœurs Grises de Montréal à installer un institut de cardiologie dans leur futur hôpital Maisonneuve. Ses premières démarches politiques datent de cette époque quand il rencontre le ministre fédéral de la Santé, Paul Martin père, en vue d'obtenir une subvention afin d'équiper son institut de cardiologie. En 1958, il rencontre par deux fois le premier ministre Maurice Duplessis pour un projet de déménagement de son institut. Les premiers ministres Paul Sauvé, Jean Lesage, Jean-Jacques Bertrand et Robert Bourassa sont tour à tour sensibilisés par le docteur David au dossier du déménagement puis de l'agrandissement de l'Institut de cardiologie de Montréal. Il y gagne une réputation de relationniste redoutable : « Plusieurs l'imaginaient en « lobbyiste » rusé, sachant « détourner » vers son hôpital l'argent des gouvernements et récolter au milieu de tout cela sa large part d'honneurs¹⁰ ».

La vie du docteur David n'a pourtant rien d'un jardin de roses. Des crises importantes mettent en péril l'autonomie de son établissement, menacé de tomber sous la tutelle de l'hôpital Maisonneuve puis de l'Université de Montréal, sans parler des conflits fratricides qui éclatent entre certains médecins-vedettes de l'Institut. Père de six enfants, Paul David voit sa femme Nellie (Lili) Maillard disparaître en 1969, à l'âge de 52 ans¹¹. Et au moment de quitter son siège de sénateur pour cause d'âge (en 1994), il a déjà été victime d'un ACV qui le laisse aphasique et à demi paralysé pour le reste de sa vie.

Sa carrière de sénateur a été marquée par sa participation aux comités permanents des affaires sociales, des sciences et de la technologie (1984-1993), des transports et communications (1986-1988), des banques et du commerce (1989-1991) et de la régie interne (1989-1993). Il siègera également aux comités spéciaux sur les soins de santé préventifs et sur la loi

modifiant la loi sur les brevets (1986-1988). Enfin, il contribuera aux comités mixtes des langues officielles (1984-1988) et des règlements (1984-1988).

Françoise David (1948-)

Des six enfants de Paul David et Nellie Maillard, deux ont fait carrière dans les médias (Pierre en cinéma et Thérèse en communications), deux dans le travail social (Françoise et Anne-Marie) et deux à l'université (Hélène et Charles-Philippe)¹².

Françoise David est sensibilisée aux problèmes sociaux par sa mère qui l'envoie aider des familles pauvres dès l'âge de 14 ans et par son travail d'été avec des enfants démunis à la colonie de vacances Sacré-Coeur. Après ses années de collège, elle fait six mois de coopération internationale au Rwanda puis six mois à l'Agence de service social de Saint-Henri. Munie de son baccalauréat en service social de l'Université de Montréal (1972), elle est engagée comme organisatrice communautaire au Centre des services sociaux du Montréal métropolitain de 1972 à 1986 (successivement à l'Agence du quartier centre-sud, au Carrefour des familles monoparentales, au Service d'information puis au Conseil des usagers du centre). Parallèlement, elle milite au sein de son syndicat (1977-1984) ainsi que dans le groupe marxiste-léniniste *En lutte!* (1976-1982). Incidemment, son arrière-grand-père Laurent-Olivier avait été un farouche adversaire du bolchévisme...¹³

Elle quitte alors le Centre des services sociaux pour devenir coordonnatrice du Regroupement des centres de femmes du Québec de 1987 à 1994 puis présidente de la Fédération des femmes du Québec de 1994 à 2001. C'est à ce titre qu'elle organise la marche des femmes contre la pauvreté en 1995 (*Du pain et des roses*) puis la marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence en 2000. Elle dira de cette époque: «Une chose est sûre: contrairement à certains chefs syndicaux, par exemple, ou surtout aux représentants patronaux, je n'ai jamais eu un accès direct et facile au bureau du premier ministre¹⁴». Contrairement à son père, également...

Après 14 ans dans les mouvements féministes, Françoise David fait un court stage au Mali avec SUCO puis devient contractuelle pour l'organisme *Au bas de l'échelle* qui travaille à l'amendement de la Loi sur les normes du travail. Mission accomplie, elle choisit alors de s'orienter vers l'action politique en fondant *D'abord solidaires* (2002) puis *Option citoyenne* (2004), laquelle fusionne en 2006 avec l'*Union des forces progressistes* pour former *Québec solidaire*. Après deux tentatives avortées pour se faire élire sous cette bannière (2007 et 2008), Françoise David gagne enfin la circonscription de Gouin à la suite d'un passage remarqué au débat des chefs¹⁵.

* * *

Quatre membres d'une même lignée, mais aux carrières combien différentes. En dernière analyse, le principal commun dénominateur qui les unit, outre le lien de parenté, est le remarquable sens de l'organisation qu'ils développent chacun et chacune dans leur sphère d'activités. Laurent-Olivier dans le monde des journaux, Athanase dans les institutions culturelles, Paul dans la recherche et l'intervention médicales, Françoise dans le mouvement féministe. Et mise à part celle d'Athanase, la carrière politique des David manifeste surtout la reconnaissance publique de leur contribution sociale antérieure. À remarquer que le grand-père, le père et le fils terminent tous leur carrière politique au Sénat canadien. Un tel parcours serait surprenant pour la petite-fille qui entame sa carrière parlementaire au milieu de la soixantaine.

LES TESSIER

Ulric-Joseph Tessier (1817-1892)

Étudiant au Séminaire de Québec puis reçu au barreau en 1839, à l'âge de 22 ans, Ulric-Joseph est élu en 1846 conseiller municipal du faubourg Saint-Jean de Québec où son père Michel avait été marchand-sellier. Il se marie l'année suivante à Rimouski. L'ascension sociale d'Ulric-Joseph est indubitablement attribuable à ce mariage avec Marguerite-Adèle Kelly, fille et nièce des seigneuses de Rimouski et petite-fille de Joseph Drapeau, homme d'affaires de Québec, député et grand propriétaire foncier. Le couple aura 17 enfants entre 1848 et 1871; seulement huit d'entre eux atteignent l'âge adulte.

La carrière politique d'Ulric-Joseph se poursuit avec son élection comme député réformiste dans Portneuf (1851-1854). Il conserve toutefois son siège d'échevin à Québec dont il est d'ailleurs maire en 1853-1854. L'année suivante, déchargé de ses fonctions publiques, Ulric-Joseph commence à enseigner le droit à l'université Laval à laquelle il restera attaché pendant 35 ans. Parallèlement, il entreprend une carrière d'homme d'affaires en participant à la fondation de la Compagnie de chemin de fer de la rive nord (1853) et de la Banque nationale (1858)¹⁶.

Cette même année 1858, il renoue avec la politique en se faisant élire conseiller législatif¹⁷ de la division du Golfe où sa femme possède d'importants intérêts fonciers. Il est commissaire (ministre) des Travaux publics et leader du gouvernement libéral au Conseil législatif pendant un an puis orateur (président) pendant quatre ans. Le changement de Constitution le fait passer du Conseil législatif au Sénat où il siège pendant six ans et demi. Partageant son temps entre Ottawa, Québec et Rimouski, Ulric-Joseph s'occupe beaucoup du patrimoine foncier de la famille qu'il

ne cesse d'accroître et de consolider jusqu'en 1871 quand il en laisse l'administration à son fils aîné Ulric.

En février 1873, il abandonne le Sénat pour siéger à la Cour supérieure du district de Québec puis à la Cour du banc de la Reine (Cour d'appel) à partir de 1875, poste qu'il occupera jusqu'en septembre 1891. À son décès en avril 1892, à près de 75 ans, il laisse une fortune d'environ 350 000 \$¹⁸. La localité de Tessierville rebaptisée Saint-Ulric rappelle sa mémoire dans le Bas-du-fleuve¹⁹. Son fils Jules lui succédera au Sénat, son fils Auguste et son gendre Alexandre Chauveau, fils de premier ministre, seront aussi députés à Québec puis juges²⁰.

Auguste Tessier (1853-1938)

Alors que son père est resté un notable de Québec, Auguste s'illustrera à Rimouski après ses études au Séminaire de Québec, au Collège Sainte-Marie de Montréal et à l'Université Laval. Son frère aîné Ulric est renié par la famille à la suite du décès mystérieux de sa femme à Cacouna en 1887²¹ alors que son deuxième frère, Jules, fait une brillante carrière financière à Québec puis politique à Québec et Ottawa. Auguste quant à lui se marie à Rimouski en 1878, avec la fille du notaire et maire Pierre-Louis Gauvreau, et il pratique le droit au même endroit.

Il est d'abord maire de la paroisse de Rimouski pendant une dizaine d'années avant de se faire élire député libéral à l'Assemblée législative pour six mandats (1889-1907). Il cumule la fonction de maire de Rimouski de 1889 à 1899, mais n'exerce que des responsabilités éphémères à Québec (président de la Chambre, ministre de l'Agriculture puis trésorier de la province entre mars 1905 et octobre 1907). Nommé juge à la Cour supérieure à l'automne 1907, il exercera dans le district de Gaspé jusqu'en 1922 avant de déménager à Québec où il s'éteindra en 1938, à l'âge de 84 ans²².

Auguste-Maurice Tessier (1879-1932)

Auguste-Maurice est l'aîné des cinq enfants qu'Auguste fait baptiser à Rimouski entre 1879 et 1886²³. Après ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, il pratique le droit pendant quelques années avec un collègue de son père à l'Assemblée législative, le député libéral de la circonscription de Richmond, Peter Samuel George Mackenzie. Revenu à Rimouski en 1905, Auguste-Maurice s'associe à son père et à son frère Émile et se marie deux ans plus tard à Yvonne, fille d'Alexandre Lacoste qui vient tout juste d'abandonner la charge de juge en chef de la province de Québec²⁴.

Comme son grand-père, Auguste-Maurice s'intéresse aux affaires, puisqu'il sera directeur des compagnies Rimouski Land, Canada and Gulf

Railway et Fonderie de Mont-Joli. Et comme son père, il est élu député libéral de Rimouski à l'Assemblée législative, siège qu'il conservera pendant trois mandats, de 1912 à 1922. Il est à son tour nommé juge à la Cour supérieure à Québec, mais il décède prématurément en 1932, à près de 53 ans²⁵.

Maurice Tessier (1913-2005)

Auguste-Maurice et Yvonne n'ont eu que deux garçons, en 1907 et 1913. Le cadet, Maurice, étudie au Séminaire de Québec, aux Collèges Brébeuf et Saint-Laurent de Montréal puis à l'Université Laval, en droit. Un de ses lointains cousins affirme :

Quand en 1939, le jeune avocat revient à Rimouski, la ville de son enfance, il ne peut compter ni sur son père décédé en 1932 ni sur son grand-père décédé en 1938. [...] Le nom Tessier ne suffit pas : Maurice devra faire ses preuves en ces temps difficiles pour les apprentis avocats. Son courage et sa détermination feront qu'il sera accepté, après un premier refus, dans l'étude légale de Me Perrault Casgrain²⁶.

Il aura l'occasion d'y côtoyer jusqu'en 1953 deux anciens députés libéraux de l'Assemblée législative, Perrault Casgrain lui-même ainsi qu'Amédée Caron, ce qui n'empêche pas Maurice d'être battu à l'élection provinciale de 1944 et à la partielle fédérale de 1950. Il est plus heureux dans le monde des affaires où il participe à la fondation de l'entreprise Rimouski Airlines, ancêtre de Quebecair, et à la direction de la compagnie Poissons de Gaspé.

Maurice prend sa revanche politique au palier municipal en 1961 quand il est élu maire de Rimouski, poste qu'il occupera jusqu'en 1969. L'urbaniste Jean Cimon lui attribue le mérite de la fusion à Rimouski de trois municipalités voisines, l'aménagement des parcs Lepage et Beauséjour, l'aréna du nouveau Colisée, le Conservatoire de musique et une contribution active à la fondation de l'UQAR. En 1966, Maurice Tessier est enfin élu député à Québec sous la bannière libérale ; après quatre ans dans l'opposition, il est réélu dans l'équipe gouvernementale en 1970. Robert Bourassa lui attribue les portefeuilles des Affaires municipales et des Travaux publics de 1970 à 1973 ainsi que la responsabilité en 1971-1972 de l'Office de développement de l'Est-du-Québec, ancêtre de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Fin septembre 1973, Maurice quitte le ministère et l'Assemblée nationale pour être nommé juge à la Cour provinciale et président de la Commission des accidents du travail, fonction qu'il exercera jusqu'en janvier 1977. Il décède à Québec en 2005, à l'âge respectable de 91 ans²⁷.

* * *

Quatre résidants de Québec et Rimouski, quatre étudiants au Séminaire de Québec, quatre avocats, quatre libéraux, quatre députés à Québec²⁸, quatre juges, on ne peut qu'admirer la continuité dans cette lignée politique et familiale. Et si la tradition politique s'éteint avec Maurice, la tradition juridique perdure puisque son fils Michel et sa petite-fille Frédérique sont aussi avocats. « Fait sans précédent dans les archives du Barreau canadien et de l'American Bar Association, la famille d'Ulric J. Tessier a produit six générations en ligne directe d'avocats²⁹ ». Remarquons par ailleurs que le grand-père, le fils et le petit-fils ont fait dans les affaires alors que le grand-père, le père et le petit-fils ont aussi été impliqués dans la politique municipale. Signalons enfin que les trois premiers Tessier sont élus dans la trentaine et le dernier, dans la cinquantaine.

LES BEAUBIEN

Pierre Beaubien (1796-1881)

Pierre Beaubien passe son enfance sur la ferme paternelle de la Baie-du-Febvre avant d'entreprendre son cours classique au Séminaire de Nicolet. La suite de son parcours scolaire est assez surprenante pour un fils de cultivateur du lac Saint-Pierre : un an de philosophie au Séminaire de Montréal, un diplôme de bachelier ès lettres de l'Académie de Paris et un titre de docteur en médecine de la même académie. Le jeune médecin de 26 ans va pratiquer en France pendant cinq ans avant de revenir au Bas-Canada et d'épouser Marie-Justine Casgrain, fille du seigneur de Rivière-Ouelle et jeune veuve de Charles Butler Maguire, un autre médecin. Marie-Justine est la sœur de Charles-Eusèbe Casgrain et la belle-sœur de Philippe Panet, deux personnages politiques importants de l'époque³⁰. Le premier est membre du Conseil spécial imposé après la Rébellion de 1837-1838 tandis que le second, alors juge à la Cour du banc du roi, déclare inconstitutionnelles les ordonnances suspendant l'application de l'*habeas corpus*...

Pour l'heure, le docteur Pierre Beaubien s'intéresse plutôt à son art qu'il pratique d'abord à l'Hôtel-Dieu de Montréal (de 1829 à son décès) puis à l'Hôpital général. Il est également médecin attitré des Sulpiciens et des Dames de la Congrégation. Il s'intéresse aussi au monde de la finance comme co-fondateur et administrateur de la Banque du peuple dès 1835 et de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal dès 1846. Sa carrière politique reste très secondaire : conseiller municipal à Montréal de 1842 à 1844 et en 1846-1847, député de Montréal pendant un an (de novembre 1843 à novembre 1844) et de Chambly pendant sept mois (de janvier 1848 à juillet 1849). Partisan des réformistes (ancêtres des conservateurs),

il démissionne pour occuper le poste de médecin-chef de la prison de Montréal jusqu'à son décès.

Parallèlement, Pierre Beaubien enseigne à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal dont il assume la présidence au début des années 1860. C'est aussi un grand propriétaire foncier dans Côte-Sainte-Catherine, Côte-Saint-Louis et Côte-des-Neiges (futur site de la ville d'Outremont). Parmi ses engagements associatifs, mentionnons la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dont il assume la présidence en 1859. Le *Dictionnaire biographique du Canada* conclut à juste titre : « Même si Pierre Beaubien n'a pas été un homme public très en vue, il reste que sa carrière très diversifiée et sa grande fortune ont fait de lui une figure marquante de la société montréalaise du milieu du XIX^e siècle³¹ ».

Louis Beaubien (1837-1915)

Si son père n'a pas fait une longue carrière politique, il en va autrement pour trois cousins germains de Louis. Joseph-Octave Beaubien est député du Canada-Uni puis du Dominion du Canada de 1858 à 1872 et conseiller législatif du Québec de 1867 à son décès en 1877 ; Philippe-Baby Casgrain est député fédéral de 1872 à 1891 ; Charles-Eugène Casgrain est sénateur de 1887 à 1907³². Louis saura relever le défi à sa façon.

Des trois garçons de Pierre Beaubien parvenus à l'âge adulte, deux sont ordonnés prêtres ; il ne reste que Louis pour perpétuer le nom. Contrairement à ses frères, Louis interrompt ses études après son cours classique pour devenir journaliste à *L'Ordre*, organe ultramontain fondé en novembre 1858. Sa carrière de journaliste se termine en juin 1861 quand l'équipe très conservatrice du journal est remplacée par un groupe d'obédience libérale modérée. Louis se marie trois ans plus tard à la fille d'Andrew Stuart, juge puîné à la Cour supérieure.

En 1866, il s'installe sur une ferme de son père dans Côte-Sainte-Catherine et se fait élire l'année suivante, sous le nouveau régime de l'Amérique du Nord britannique, député conservateur d'Hochelaga à Québec. Il conservera son siège pendant cinq mandats et cumulera même la fonction de député fédéral de 1872 à 1874. Il sera en outre cofondateur de la ville d'Outremont en 1875 et président de l'Assemblée législative de novembre 1876 à mai 1878. Ces fonctions électives ne lui interdisent pas d'être souvent associé dans les années 1870-1880 aux entreprises de Hugh Allan, magnat des chemins de fer. Entre 1886 et 1891, Louis Beaubien retourne dans ses terres exploiter son élevage de bovins et de chevaux de race et fonde la Compagnie du haras national en 1889. Fin 1891, c'est un rappel en politique quand il est nommé commissaire (ministre) de l'Agriculture et de la Colonisation avant de gagner la circonscription de Nicolet, pays de naissance de son père. Il restera ministre

jusqu'au printemps 1897 alors qu'il est battu dans sa lutte pour la circonscription de Beauharnois.

Ce parcours à première vue exemplaire ne va pas sans heurts. Louis est loin d'être un partisan docile et il ne se gêne pas pour secouer le pommier conservateur. C'est ainsi qu'il critique vertement les écoles d'agriculture du Québec en 1877, qu'il s'oppose en 1882-1883 à la vente d'un chemin de fer à un promoteur concurrent d'Hugh Allen et qu'il participe à l'organisation de la grande manifestation de 1885 contre la pendaïson de Riel – aux côtés du libéral Laurent-Olivier David³³. Ses bons amis conservateurs décideront finalement de lui opposer un autre candidat à l'élection de 1886, ce qui explique sa première retraite politique.

De 1899 à 1905, il revient à ses premières amours professionnelles en s'investissant dans un quotidien conservateur, *Le Journal*. À la même époque, il est administrateur à la Banque provinciale du Canada, promoteur de la Yukon Loan and Trust Company et président de l'entreprise de tramways desservant la banlieue montréalaise. «À sa mort [en juillet 1915] Louis Beaubien est considéré comme un des plus grands propriétaires terriens de l'île de Montréal et l'un des Canadiens français les plus riches de sa génération. Sa vie apporte la preuve, s'il en était besoin, qu'on pouvait au XIX^e siècle être un ultramontain convaincu, sans pour autant mépriser les questions matérielles et économiques³⁴».

Charles-Philippe Beaubien (1870-1949)

Les références à Charles-Philippe Beaubien dans Internet sont plutôt minces. Outre la fiche de PARLINFO³⁵, on trouve des albums de photos de famille que Charles-Philippe a légués au Musée McCord³⁶, une notice dans un répertoire parlementaire de 1968³⁷ et une fiche biographique dans la version anglaise de Wikipedia.

Charles-Philippe étudie au Collège Sainte-Marie de Montréal puis en droit à l'Université Laval. Il est admis au barreau en 1894. Ses parents ont eu quatre fils et quatre filles. Nous connaissons le mariage de sept d'entre eux entre 1890 et 1910, dont celui de Charles-Philippe avec Margaret Rosemary Power, célébré par l'archevêque de Montréal en sa cathédrale le 24 juillet 1899³⁸.

En plus de pratiquer le droit à Montréal, Charles-Philippe siégera, entre autres, aux conseils d'administration des compagnies Atlantic Sugar Refineries, Dominion Steel and Coal, Canada Fire Insurance, Banque canadienne nationale, Canadian Car and Foundry, British American Oil. Il sera proposé au Sénat par le premier ministre conservateur Borden en 1915 pendant la Première Guerre mondiale. Il y restera jusqu'à sa mort en 1949. Il sera délégué aux Conférences de l'Union interparlementaire (entre 1919 et 1928), envoyé spécial pour la négociation d'accords commerciaux

Canada-France (entre 1919 et 1923) et délégué à la Société des Nations (1921).

Les comités permanents du Sénat auxquels il participe sont ceux des bills privés (1916-1917 et 1940-1945), des banques et du commerce (1916-1949), des chemins de fer, télégraphes et havres (1917-1945), des relations extérieures (1939-1948), du Règlement (1940-1949), de la régie intérieure et de la comptabilité (1943-1945), des finances (1945-1948), des transports et communications (1946-1948), des relations commerciales du Canada (1946-1948) et des ressources naturelles (1949). Il contribue à trois comités spéciaux, dont celui sur le développement et l'amélioration du fleuve Saint-Laurent en 1928, celui sur les trop lourdes charges financières des chemins de fer qu'il co-préside en 1938-1939 et celui sur la restauration et le rétablissement économique et un plan d'assurance-sociale (1943-1944). Enfin, il collabore aux comités mixtes de la bibliothèque (1925-1948), des impressions (1940-1945) et du restaurant du Parlement (1940-1947).

Louis-Philippe Beaubien (1903-1985)

Ce fils de Charles-Philippe étudie au Montreal High School et à l'Université McGill. Il se marie avec Frances H. Douglas à Saint-Pierre-de-Chaillet (France) le 4 juin 1929. Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, il est affecté à la trésorerie militaire royale canadienne. Après un séjour en Grande-Bretagne, il participe aux campagnes de Sicile et d'Italie (1940-1945) et est démobilisé avec le grade de major. De retour dans la vie civile, il agit comme courtier en valeurs et homme d'affaires, siégeant entre autres aux conseils d'administration de Canadair, Empire Life Insurance, Dominion Structural Steel, L.G. Beaubien, Beaubien Corp., Belding Corticelle, Marshall Steel, Holt Renfrew, Beauبران Corp. C'est aussi un important collecteur de fonds pour le Parti progressiste-conservateur. En 1960, le premier ministre Diefenbaker le propose au Sénat, siège qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1985³⁹.

Il contribue aux travaux des comités permanents des bills privés (1960-1968), de la santé publique et du bien-être social (1960-1968), sur les relations commerciales du Canada (1960-1968), sur les débats et les comptes rendus (1960-1968), de la régie intérieure et des budgets (1962-1979), des finances (1962-1969), des banques et du commerce (1962-1979), des finances nationales (1968-1972), du règlement et de la procédure (1974-1983). Il siège aux comités spéciaux sur le rôle du Sénat (1968-1969), sur les moyens d'information du public canadien (1968-1969), sur les moyens de communication de masse (1969-1972), sur la claire-voie de la Chambre du Sénat (1974-1977)⁴⁰ et sur le pipe-line du Nord (1977-1979). Il participe enfin au comité mixte permanent des impressions (1960-1963, 1974-1976 et 1984-1986) et aux comités spéciaux sur les relations employeur-employés

dans la fonction publique fédérale (1966-1967) et sur la réforme fiscale (1968-1969).

* * *

Quatre Montréalais conservateurs doués d'un grand sens des affaires, voilà essentiellement ce qui caractérise la lignée politique des Beaubien. Si le grand-père et le père s'intéressent à la politique municipale, le fils et le petit-fils sont surtout connus comme sénateurs. Mais deux rues, deux parcs, une avenue, une place et une station de métro rappellent le souvenir de cette famille dans divers arrondissements de la métropole où elle a laissé sa marque⁴¹.

LES TASCHEREAU, BRANCHE AÎNÉE

Gabriel-Elzéar Taschereau (1745-1809)

Gabriel-Elzéar est l'avant-dernier de la douzaine d'enfants de Thomas-Jacques I et de Marie-Claire de Fleury de La Gorgendière et le seul continuateur mâle de la lignée. Orphelin de père à 4 ans, la légende familiale veut qu'à l'âge de 14 ans il se porte à la défense de Québec contre l'invasion britannique. La maison familiale est alors incendiée comme tant d'autres édifices de la ville. En 1773, âgé de 28 ans, il complète l'achat de la seigneurie de Sainte-Marie auprès de sa parenté et partage dès lors son temps entre Québec et la Nouvelle-Beauce. Trois ans plus tard, en tant que capitaine de milice, il résiste à l'invasion américaine de Québec. Le domaine seigneurial de Sainte-Marie subit cependant le pillage des révolutionnaires et de leurs alliés locaux.

Au lendemain de cette invasion ratée, Gabriel-Elzéar participe à une série de commissions d'enquête : sur la nature et l'étendue de la collaboration avec l'ennemi, sur les étrangers entrant dans la province, sur les certificats des vendeurs de spiritueux et, une dizaine d'années plus tard, sur les biens des Jésuites. Après l'adoption par Londres de l'Acte constitutionnel, il est élu député de Dorchester, siège qu'il détiendra de juillet 1792 à mai 1796. En cours de mandat, il obtient le poste de grand voyer du district de Québec et à ce titre fait adopter la première loi sur les grands chemins et ponts de la province. En 1798, Gabriel-Elzéar est nommé au Conseil législatif et en 1802 il devient surintendant des postes de relais de la colonie, fonction qu'il exerce jusqu'à son décès, sept ans plus tard à son manoir de Sainte-Marie. Sa notice nécrologique mentionne qu'il a rempli «ses différentes charges avec un ordre et une intelligence particulière». Son plus récent biographe ajoute que «lorsqu'il se mêlait d'une affaire, il

fallait à tout prix qu'il en soit le maître. Il se montrait intransigeant sur les honneurs dus à son rang, avait une très haute idée de sa condition et entendait bien que son entourage en tînt compte⁴²».

Thomas-Pierre-Joseph Taschereau (1775-1826)

Au moment de son décès, Gabriel-Elzéar laissait quatre enfants issus de son mariage avec une Bazin et trois enfants nés de son union avec une Juchereau-Duchesnay. Thomas-Pierre-Joseph est le puîné du premier lit héritant du droit d'aînesse puisque son frère Gabriel-Elzéar devient prêtre. Était-il dyslexique? En tout cas, il doit reprendre trois fois sa septième année et il abandonne ses études après versification en 1792.

S'il n'a pas de vocation pour la robe, il en a pour l'épée. Son père le fait entrer au Royal Canadian Volunteer Regiment où il réussit à atteindre le grade de lieutenant, en garnison à Niagara, Haut-Canada, en 1797. Il revient à Sainte-Marie en 1802 pour s'associer à son frère Jean-Thomas I dans le commerce de détail. Il hérite de la seigneurie à la mort de son père en 1809. La guerre de 1812 le ramène sous les drapeaux avec le grade de lieutenant-colonel de milice, mais son bataillon n'a pas vraiment l'occasion de s'illustrer.

Début 1818, Thomas-Pierre-Joseph est nommé au Conseil législatif; en 1821, il est juge à la Cour des commissaires à Sainte-Marie et en 1823, grand voyer du district de Québec, comme son père avant lui. Il partage dès lors son temps entre sa seigneurie et Québec où il décède à l'automne 1826. Il avait eu dix enfants de Françoise Boucher de la Bruère de Montarville, dont cinq lui survivent. Son fils aîné Pierre-Elzéar hérite de la seigneurie de Sainte-Marie⁴³.

Pierre-Elzéar Taschereau (1805-1845)

Admis au barreau à 23 ans, Pierre-Elzéar pratique à Québec avec son frère cadet Joseph-André pendant quelques mois avant de s'établir dans sa seigneurie de Sainte-Marie. Sa courte carrière politique recoupe celles de son frère cadet et de son oncle Antoine-Charles (né du deuxième lit). En effet, l'oncle Antoine-Charles et le neveu Pierre-Elzéar sont tous deux élus dans la circonscription de Beauce en 1830 et 1834. Alors que Pierre-Elzéar démissionne en 1835, il est remplacé par son frère Joseph-André. Les mêmes parents se retrouvent dans la circonscription voisine de Dorchester sous le régime de l'Acte d'union. À l'oncle Antoine-Charles élu dans Dorchester en 1841 succèdent ses neveux Pierre-Elzéar en 1844 puis Joseph-André en 1845, élu à la suite de la mort subite de son frère à moins de 40 ans.

Ajoutons qu'Antoine-Charles et Pierre-Elzéar avaient voté pour les 92 Résolutions des patriotes alors que Joseph-André était partisan des Tories.

C'est d'ailleurs contre Joseph-André que l'oncle Antoine-Charles avait remporté une victoire écrasante dans Dorchester en 1841⁴⁴.

Pierre-Elzéar avait épousé une fille d'Amable Dionne, député de Kamouraska qui siégea aux côtés de son gendre entre 1830 et 1835. Il en eut sept enfants dont l'aîné fut Henri-Elzéar.

Henri-Elzéar Taschereau (1836-1911)

Au décès prématuré de son père, Henri-Elzéar devient co-seigneur de Sainte-Marie, mais comme il n'a que huit ans, l'administration du domaine est confiée à sa mère jusqu'à sa majorité. Après ses études au Séminaire de Québec puis à l'Université Laval, il est admis à la pratique du droit dans le cabinet de son petit-cousin Jean-Thomas I qu'il remplacera plus tard à la Cour suprême.

La carrière politique d'Henri-Elzéar ne dure que six ans. Il est élu en 1861 et 1863 député conservateur de la circonscription de Beauce, ce qui ne l'empêche pas de voter contre le projet de fédération avancé par ce parti. Au lendemain de l'adoption de la nouvelle Constitution, il est battu à l'élection fédérale comme à l'élection provinciale dans la même circonscription de Beauce par un candidat libéral et protestant, mais natif de Saint-Georges de Beauce.

Après quelques années de pratique du droit à Sainte-Marie, Henri-Elzéar est nommé en 1871 juge à la Cour supérieure pour les districts de Saguenay et de Chicoutimi puis en 1873 pour le district de Kamouraska. C'est à Fraserville (aujourd'hui Rivière-du-Loup) qu'il prépare ses éditions du Droit criminel refondu du Canada (1874, en anglais) et du Code de procédure civile du Bas-Canada (1876, en français). Ces publications ne sont sans doute pas étrangères à sa nomination à la Cour suprême du Canada en 1878. En 1893, le juge Taschereau se voit octroyer une chaire en droit au Collège d'Ottawa et il est doyen de cette faculté de droit de 1894 à 1896.

En 1902, Henri-Elzéar est promu juge en chef de la Cour suprême, premier Canadien français à atteindre ce poste, et il devient en 1904 membre du comité judiciaire du Conseil privé de Londres. Il prend sa retraite en 1906, après 27 ans à la Cour suprême, et il décède en 1911⁴⁵. Son arrière-petit-cousin Robert, de la branche cadette, suivra cet exemple prestigieux.

* * *

Notons que le grand-père et le père commencent leur carrière politique dans la quarantaine, le fils et le petit-fils dans la vingtaine. À part le fait qu'ils furent tous quatre seigneurs de Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce,

on peine à trouver quelque autre constante dans la carrière des représentants de la branche aînée des Taschereau.

LES TASCHEREAU, BRANCHE CADETTE

Petite exception à la règle qui est à la base de notre étude, cette branche possède un membre qui n'a pas été parlementaire... Mais il eût été difficile de parler de la politique dans la famille Taschereau sans mentionner la lignée qui nous a donné un député pendant 22 ans, un premier ministre du Québec pendant près de 16 ans et un juge de la Cour suprême pendant 27 ans...

Jean-Thomas Taschereau I (1778-1832)

Jean-Thomas I est le cadet de Thomas-Pierre-Joseph et de ce fait le fondateur de la branche cadette de la famille. Il connut une vie publique passablement mouvementée. Après des études brillantes au Séminaire de Québec et pendant son stage en droit avec le loyaliste Jonathan Sewell, il devient assistant du grand voyer du district de Québec, en l'occurrence son père Gabriel-Elzéar. Il est déjà député de Dorchester de 1801 à 1808, mais il perd son grade de capitaine de milice en 1808 et est emprisonné par le gouverneur Craig en 1810 pour sa participation au journal *Le Canadien*, jugé séditieux. Il réintègre la milice au moment de la guerre de 1812 contre les Américains, comme son frère Thomas-Pierre-Joseph, et devient adjudant général adjoint pour le Bas-Canada. Il est à nouveau député de Dorchester entre 1812 et 1820. Il cumule alors le poste de juge de paix dans le district de Québec puis dans d'autres districts à partir de 1819. Défait dans Dorchester en avril 1820, il devient député de Gaspé trois mois plus tard. Il démissionne en 1827 pour un poste de juge à la Cour du banc du roi et un siège au Conseil législatif l'année suivante. Il meurt du choléra à Québec en 1832, à l'âge de 54 ans.

Outre cette intense vie publique, sans parler des commissions d'enquête auxquelles il fut appelé à siéger, Jean-Thomas I s'occupa activement de l'industrialisation de la seigneurie de Sainte-Marie, y installant une distillerie avec son frère Thomas-Pierre-Joseph, une potasserie, une tannerie, un moulin à scier et un moulin à farine à deux moulanges. Époux de Marie Panet, fille et sœur de quatre parlementaires, il en a sept enfants, mais un seul continue la lignée patronymique, Jean-Thomas II⁴⁶.

Les parcours de Jean-Thomas I et de son frère aîné Thomas-Pierre-Joseph offrent des similitudes intéressantes, malgré leurs capacités intellectuelles différentes. Ils sont associés d'affaires à Sainte-Marie; ils sont tous deux officiers de milice et participent à la guerre de 1812; l'un obtient

la charge de grand voyer de Québec, l'autre en a été l'assistant auprès de son père; tous deux ont été juges à la Cour des commissaires de Sainte-Marie et conseillers législatifs à Québec.

Jean-Thomas Taschereau II (1814-1893)

Jean-Thomas II n'a jamais été nommé à la Chambre haute ni élu à la Chambre basse. Ce n'est pas faute d'avoir essayé, pourtant. En fait, il vécut un peu la même mésaventure que Louis Beaubien trente ans plus tard. En 1857, le conservateur Jean-Thomas II doit affronter dans la circonscription de Beauce un autre candidat conservateur, le député sortant Dunbar Ross. Pour éviter la division du vote et la victoire du candidat libéral, il abandonne la course, à l'instar de Louis Beaubien en 1886.

Je ne m'attarderai donc pas sur le personnage sinon pour résumer son parcours professionnel. C'est en 1832 qu'il entreprend son stage de clerc en droit auprès de son cousin Joseph-André Taschereau, bientôt député de Beauce. Il va se spécialiser à Paris pendant un an puis pratique le droit à Québec pendant 18 ans. Il est nommé juge suppléant à la Cour supérieure, district de Québec, en 1855 et juge en titre en 1865. Il est promu à la Cour du banc de la reine (Cour d'appel) en 1873 puis à la Cour suprême du Canada en 1875. Il prend sa retraite en 1878 pour problèmes de santé et est remplacé par son petit-cousin Henri-Elzéar, de la branche aînée. Son petit-fils Robert suivra aussi ses traces à la Cour suprême. Malgré sa santé chancelante, Jean-Thomas II ne s'éteint qu'en 1893, à l'âge de 78 ans.⁴⁷

Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952)

Jean-Thomas II avait eu deux épouses, cinq enfants de la première et sept de la seconde. Louis-Alexandre est le quatrième du deuxième lit, mais c'est le plus connu des Taschereau avec son oncle paternel Elzéar-Alexandre, premier cardinal de l'Église catholique romaine né au Canada.

Louis-Alexandre est formé au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, en droit. Il fait sa cléricature auprès de François Langelier, important politicien libéral puis il est associé à d'autres cabinets d'avocats identifiés au Parti libéral, malgré quoi il est battu dans Dorchester à l'élection provinciale de 1892. Il se reprend huit ans plus tard dans Montmorency, circonscription qu'il représente sans interruption de 1900 à 1936. Les promotions ministérielles commencent en 1907: Lomer Gouin lui confie les Travaux publics et le Travail de 1907 à 1919 et le poste de Procureur général en 1919-1920. Taschereau lui succède comme Premier ministre de 1920 à 1936, cumulant les portefeuilles de Procureur général de 1920 à 1936, des Affaires municipales de 1924 à 1935 et de Trésorier provincial de 1930 à 1932⁴⁸.

On connaît la suite. Des dissensions au sein du Parti libéral entraînent en 1934 la formation de l'Action libérale nationale par Paul Gouin, fils de Lomer Gouin. Début novembre 1935, l'Action libérale nationale fait alliance avec le Parti conservateur de Maurice Lenoblet Duplessis pour affronter les libéraux de Taschereau fin novembre. Les libéraux gagnent difficilement l'élection, avec 48 sièges contre 16 pour les conservateurs et 26 pour l'Action libérale nationale. En mai 1936, c'est le début des travaux du Comité des comptes publics où sont compromis l'ex-ministre Irénée Vautrin, le haut fonctionnaire Charles Lanctôt et le propre frère du Premier ministre, Antoine Taschereau. Le 11 juin, Louis-Alexandre démissionne et laisse la place à son ministre de l'Agriculture Adélard Godbout, lequel perd l'élection du 17 août au profit de l'Union nationale de Duplessis.

Louis-Alexandre Taschereau avait passé 15 ans et onze mois à la tête de la province; il vivra encore 16 ans et un mois avant de décéder à Québec. Pendant sa retraite, il avait tenté maintes fois sans succès de se faire nommer sénateur à Ottawa, mais MacKenzie King s'y était toujours refusé⁴⁹. L'hôtel du parlement de Québec est désormais situé dans la circonscription qui porte son nom.

Robert Taschereau (1896-1970)

Louis-Alexandre avait eu cinq enfants d'Adine Dionne, elle-même fille et petite-fille de parlementaires, et deux de ses fils, Paul et Robert, sont associés à son étude légale dans les années 1920. Robert enseigne également le droit pénal à son *alma mater*, l'Université Laval, de 1929 à 1940. Il est aussi élu en 1930 député libéral de la circonscription de Bellechasse qu'il représente à l'Assemblée législative jusqu'en 1936. Il quitte donc la politique active en même temps que son père⁵⁰.

En février 1940, Me Robert Taschereau est nommé juge à la Cour suprême du Canada. En 1946, il co-préside la Commission royale d'enquête sur l'espionnage au Canada, à la suite de l'affaire Gouzenko, du nom de l'employé d'ambassade qui avait révélé l'existence d'un important réseau d'espionnage soviétique au pays. En avril 1963, il est nommé juge en chef du Canada, fonction qu'il assume jusqu'en septembre 1967. Il décède en juillet 1970, à l'âge de 73 ans. Avec lui, la famille Taschereau disparaît de la vie publique canadienne et québécoise, tout au moins pour une génération.

* * *

Le grand-père s'est lancé dans la politique dans la vingtaine alors que le fils et le petit-fils l'ont fait dans la trentaine. Le commun dénominateur de la branche cadette des Taschereau est sans contredit son intérêt pour les

hautes instances de la justice. On y trouve un Procureur général, un juge de la Cour du banc du roi et deux juges de la Cour suprême.

Conclusion

Début août 2013, le populaire magazine *Time* publiait un reportage de quatre pages sur «les héritiers du trône» aux États-Unis (les Cheney, Kennedy, Cuomo, Clinton, Paul, Bush, Gore et autres Romney de la dernière génération)⁵¹. Il s'agit de la manifestation la plus récente d'un intérêt pour les dynasties politiques qui ne s'est pas démenti chez nos voisins depuis au moins la première publication du volume de Stephen Hess sur les dynasties politiques américaines (1966). Il en va autrement au Canada, même si deux des trois principaux chefs de partis représentés au Parlement fédéral ont une ascendance politique prestigieuse. Justin Trudeau est petit-fils d'un ministre de la Couronne et fils d'un premier ministre canadien; Thomas Mulcair est l'arrière-arrière-petit-fils d'un premier ministre québécois⁵²... Mais il semble que l'actuel gouvernement ainsi que la CBC et Radio-Canada soient davantage séduits par la descendance de la famille royale britannique que par celle des politiciens locaux.

Curieusement, peu d'études savantes ont été menées sur le phénomène de la parenté en politique dans les sociétés contemporaines. Je n'en ai relevé que cinq entre 1969 et 2009⁵³. Tentons une synthèse de ces études. Le phénomène de la parenté en politique diminue généralement avec le temps (Clubock *et al.* 1969; Ménager 1992; Dal Bo *et al.* 2009) mais il a tendance à perdurer dans les plus hautes sphères du pouvoir (Collectif 1988; Dal Bo *et al.* 2009). Même là, il conserve souvent une assise locale ou territoriale (Camp 1982; Collectif 1998; Dal Bo *et al.* 2009). Si sa diminution peut être interprétée comme un indice de démocratisation ou de modernisation politique (Clubock *et al.* 1969), sa persistance peut être vue comme une manifestation de la reproduction des élites politiques ou de la loi d'airain des oligarchies, selon les thèses classiques de Mosca et de Michels (Camp 1982; Dal Bo *et al.* 2009).

Passons aux grandes lignées familiales québécoises. Les Taschereau commencent leur carrière politique sous l'Acte constitutionnel de 1791, les Beaubien et Tessier sous l'Acte d'union de 1840 et les David sous l'Acte de l'Amérique britannique de 1867. Le phénomène diminue effectivement avec le temps. Il faut bien reconnaître cependant que les Taschereau ont été les seuls à occuper les plus hautes fonctions de l'État. L'enracinement local des quatre familles est évident; la Beauce pour les Taschereau, Québec et le Bas-du-fleuve pour les Tessier, Montréal pour les Beaubien et David.

La diminution de la présence de la parenté en politique «peut être interprétée comme un indice de démocratisation ou de modernisation

politique». C'est en tout cas la thèse qu'on soutenait à la fin des années 1960, au moment où les études sur le développement et le sous-développement avaient la cote dans les universités, les officines gouvernementales et les institutions internationales. Aujourd'hui, le jugement est plus nuancé. L'implosion du bloc soviétique, la mondialisation économique, l'émergence de nouvelles puissances politico-économiques, la réapparition de la religion en politique sont autant de phénomènes nouveaux qui amènent aussi à s'interroger sur le renouvellement des élites, notamment par la famille, restreinte ou étendue. À cet égard, il est logique de conclure que la persistance du phénomène tant au Québec qu'au Canada «peut être vue comme une manifestation de la reproduction des élites politiques ou de la loi d'airain des oligarchies».

Mais s'il y a une leçon particulière à tirer de notre étude, c'est que le fait d'avoir une lignée politique familiale relève moins de la nécessité que du hasard. La création d'une lignée dépend d'abord des caprices de la nature : on a vu que les nôtres ont bien failli s'interrompre faute d'héritier mâle. Elle dépend possiblement de la volonté d'un père de transmettre un tel héritage et de la volonté d'un enfant de l'assumer. Elle dépend assurément de la décision de l'électorat, ou du premier ministre s'il s'agit d'une nomination à la Chambre haute.

Notons au passage que même les monarchies héréditaires ont rarement connu quatre générations successives de souverains. Chez les Bourbons de France, la transmission de père en fils ne s'applique qu'aux trois premiers rois : Henri IV, Louis XIII, Louis XIV. La couronne passe ensuite à un arrière-petit-fils, à son fils et à deux de ses frères⁵⁴. En Grande-Bretagne, la couronne se transmet sur quatre générations seulement de Victoria à Édouard VII à George V à Édouard VIII. Avant et après cette séquence, il n'y a pas plus de deux générations successives sur le trône⁵⁵.

Si les règles de succession des monarchies héréditaires sont rigoureusement codifiées, qu'est-ce qui explique que dans une démocratie élective, les citoyens choisissent leurs représentants dans une même famille, génération après génération ? Le grand spécialiste américain des *dynasties politiques*, Stephen Hess, répond à cette question dans une chronique de 1978⁵⁶. Les électeurs peuvent juger que ces politiciens sont habituellement assez riches pour éviter d'être achetés. Le *branding* (la notoriété du patronyme) peut jouer un rôle déterminant ; voir le récent engouement des libéraux fédéraux pour Justin Trudeau. Enfin, il faut bien constater que les élus issus d'une même famille ont souvent manifesté une compétence politique au-dessus de la moyenne générale, selon Stephen Hess.

Concluons sur le paradoxe suivant : à l'origine de chaque dynastie élective – bel oxymore – il y a bien un *self-made-man* qui a dû compter sur d'autres facteurs que le lien de parenté pour faire sa marque. Au chevalier

de Rohan-Chabot imbu de sa lignée, qui l'apostrophait: «Monsieur de Voltaire, Monsieur Arouet, comment vous appelez-vous?», ce dernier répliqua: «Voltaire! Je commence mon nom et vous finissez le vôtre».

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. www.genealogiequebec.com, fichier Lafrance.
2. Laurent-Olivier David, Sénateur, *Les Gerbes Canadiennes*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1921, p. 153-154. Reproduit par BAnQ dans Collections numériques, Livres et partitions musicales.
3. Laurent-Olivier se remariera à Ludvine Garceau en 1892.
4. Voir www.parl.gc.ca.
5. Jean Landry, «David, Laurent-Olivier», *Dictionnaire biographique du Canada*, Toronto et Québec, University of Toronto et Université Laval, 2000.
6. Ajoutons pour la petite histoire qu'il fut redevable de sa victoire de 1935 au vote de l'officier rapporteur (président d'élection) de sa circonscription. Ce qui explique peut-être qu'il ne se représente pas en 1936; il tente à nouveau sa chance – avec succès – en 1939.
7. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours*, 2009, 3^e éd., Québec, Les Publications du Québec, p. 218-219.
8. Fernand Harvey, *La vision culturelle d'Athanase David*, Montréal, Del Busso éditeur, 2012, p. 254-259.
9. Commission de toponymie, *Noms et lieux du Québec, Dictionnaire illustré*, Québec, Les Publications du Québec, 1994, p. 797.
10. Alain Jacques, *Docteur Paul David, Institut de cardiologie de Montréal: une âme, une équipe*, Montréal, Laporte & Cie Éditeurs, 1986, pp. 260-261.
11. Le docteur David se remariera au docteur Yvette Lemire, collègue de l'Institut, le 30 juin 1972.
12. Pierre Maisonneuve, *François David. Solidaire d'abord!*, Ottawa, Novalis, 2003, p. 31. Le même a réalisé une entrevue radiophonique avec Françoise, Anne-Marie et Charles-Philippe David à Radio-Canada le 29 décembre 2010, disponible sur le site Internet de la société d'État, 1^{ère} chaîne, 51 m 12s.
13. Laurent-Olivier David, Sénateur, *Au soir de la vie*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1924, p. 354. Reproduit par BAnQ dans Collections numériques, Livres et partitions musicales.
14. Pierre Maisonneuve, *op. cit.*, p. 86.
15. <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/david-francoise-12205/biographie.html>. Voir aussi <http://www.ordre-national.gouv.qc.ca/membres/membre.asp?id=372>
16. Il sera plus tard co-fondateur de la Banque d'Hochelaga et administrateur de la Caisse d'économie de Québec (Jean Cimon, *Ulric J. Tessier, Bourgeois de Québec*, Sillery, Septentrion, 1997, p. 131).
17. Le Conseil législatif, ancêtre du Sénat, est en effet électif de 1856 à 1867.
18. Michèle Brassard et Jean Hamelin, «Tessier, Ulric-Joseph», *Dictionnaire biographique du Canada* (en ligne).
19. Commission de toponymie, *op. cit.*, p. 729.

20. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 173 et 739-742.
21. Jean Cimon, *op. cit.*, p. 175.
22. Jean Cimon, « La famille d'Ulric J. Tessier », *L'Estuaire*, Rimouski, vol. 23, n° 2, juin 2000, p. 23-26.
23. Georgette Côté, *Naissances et baptêmes de Saint-Germain de Rimouski*, 2003, vol. 2, p. 856.
24. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 421 et 497-498.
25. *Ibid.*, p. 740.
26. Jean Cimon, « La famille d'Ulric J. Tessier », p. 25.
27. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 741.
28. Le parlement du Canada-Uni siège à Québec de 1852 à 1856; Ulric-Joseph est député de Portneuf de 1851 à 1854.
29. Jean Cimon, « La famille d'Ulric J. Tessier », p. 26.
30. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 154 et 583.
31. Jacques Bernier, « Beaubien, Pierre », *Dictionnaire biographique du Canada*.
32. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 45 et 154.
33. Comme Laurent-Olivier David de 1888 à 1892 et comme son père Pierre Beaubien en 1859, Louis sera aussi président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1882.
34. Fernande Roy, « Beaubien, Louis », *Dictionnaire biographique du Canada*.
35. Voir le site www.parl.gc.ca.
36. www.mccord-museum.qc.ca
37. J. K. Johnson, *The Canadian Directory of Parliament 1867-1967*, Ottawa, Public Archives of Canada, 1968, p. 27.
38. Voir www.genealogiequebec.com, fichier Lafrance.
39. J. K. Johnson, *op. cit.*, p. 28; John Bejerimi, *Répertoire parlementaire canadien*, Ottawa, Borealis Press, 1982, p. 21; *The Globe and Mail*, Toronto, 29 mars 1985.
40. Ce comité étudiait l'installation de fenêtres à vitraux colorés à la claire-voie de la Chambre du Sénat; j'ignore si on a donné suite.
41. Ville de Montréal, « Répertoire historique des toponymes montréalais », <http://ville.montreal.qc.ca>.
42. Honorius Provost, « Taschereau, Gabriel-Elzéar », *Dictionnaire biographique du Canada*.
43. Honorius Provost, « Taschereau, Thomas-Pierre-Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada*.
44. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 734-737 et p. 800-808. Voir aussi Elizabeth Gibbs, « Taschereau, Joseph-André », *Dictionnaire biographique du Canada*.
45. David Howes, « Taschereau, sir Henri-Elzéar », *Dictionnaire biographique du Canada*.
46. Honorius Provost, « Taschereau, Jean-Thomas (1778-1832) », *Dictionnaire biographique du Canada*.

47. Christine Veilleux, «Taschereau, Jean-Thomas (1814-1893)», *Dictionnaire biographique du Canada*.
48. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 736.
49. Bernard Vigod, *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 1996 (1ère éd. en anglais, 1986).
50. Division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, *op. cit.*, p. 737.
51. Zeke Miller, «Heirs to the Thrones», *Time*, 5 août 2013, p. 38-41.
52. Il s'agit d'Honoré Mercier père (1840-1894). Le site généalogique *MesAïeux* attribue en outre à Thomas Mulcair trois ancêtres politiques directs à la sixième génération: le premier ministre P.-J.-O. Chauveau (1820-1890) et les députés Joseph-Charles Taché (1820-1894) et John Meagher (1805-1876).
53. Albert B. Clubock, Normand M. Wilensky et Forrest J. Berghon, «Family Relationships, Congressional Recruitment, and Political Modernization», *The Journal of Politics*, 1969, vol. 31, n° 4, p. 1035-1062; Roderick A. Camp, «Family Relationships in Mexican Politics: A Preliminary View», *The Journal of Politics*, 1982, vol. 44, n° 3, p. 848-862; Bernard Ménager, «Typologie de dynasties parlementaires», dans Claude Patriat et Jean-Luc Parodi (dir.), *L'hérité en politique*, Paris, Economica, 1992, p. 123-140; Collectif, «Dossier: familles et pouvoir», *Croissance*, 1998, n° 417, p. 19-41; Ernesto Dal Bo, Pedro Dal Bo et Jason Snyder, «Political Dynasties», *Review of Economic Studies*, 2009, n° 76, p. 115-142.
54. Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Charles X.
55. George I et George II, George III et George IV, son frère Guillaume IV, George VI et Elizabeth II.
56. Stephen Hess, «Political Dynasties: An American Tradition», www.brookings.edu, 27 février 2000.